Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1983)

Heft: 683

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HUMEUR

Sacrifices humains

Siècle de l'automobile, tribunal correctionnel de la Gruyère à Bulle (FR), vendredi 6 mai 1983. Comparution d'un conducteur bullois de 35 ans.

Le 5 juin 1982 au soir, il y a un peu moins d'un an, cet automobiliste fauchait, au carrefour de la Viennoise à Bulle, un jeune motocycliste. Pas de doutes sur la responsabilité de l'accident: le dépassement effectué par cet automobiliste était «téméraire».

Circonstance aggravante: cet automobiliste circulait au volant d'une voiture sans plaque.

Circonstance aggravante: cet automobiliste était sous le coup d'un retrait de permis.

Circonstance aggravante: cet automobiliste avait été condamné à des peines d'arrêts dans le courant de 1981 pour conduite sans permis.

Circonstance aggravante: cet automobiliste avait été condamné en 1981 à une peine de trois mois de prison avec sursis pour ivresse au volant, notamment. Verdict: trois mois de prison ferme et 800 francs d'amende.

Il a fallu amputer le jeune motocycliste d'une partie d'un bras.

La peine (cumulée) de prison sera purgée, les amendes payées, le permis de conduire récupéré. Et en avant pour un nouveau tour de piste.

Rappel. Parmi les 1188 morts de la route en 1982, 805 étaient des hommes, 310 des femmes et 73 des enfants. Parmi les 528 personnes tuées à l'intérieur des localités, 219 piétons; parmi les 660 personnes tuées hors des localités, 59 piétons. Progression constante du nombre de morts chez les conducteurs de cyclomoteurs: 146 en tout, soit 19 de plus qu'en 1981. Une certaine satisfaction chez les spécialistes: malgré une circulation routière en constante augmentation, la Suisse a failli enregistrer une nouvelle baisse brute du total des morts en 1982 comme en 1981: un seul accident a fait la différence: la collision, en septembre dernier, entre un car allemand et un train qui fit 39 morts à Pfäffikon. Pas de chance.

EN BREF

Le spécialiste de la chasse aux sorcières, Cincera, reste bien placé pour entrer cet automne au Conseil national. Il vient d'être élu président du parti radical du 10° arrondissement de Zurich (Hongg/Wipkingen). Rien d'extraordinaire, en somme, puisqu'il était jusqu'ici vice-président. Néanmoins, c'est la confirmation qu'il a la confiance de ses amis politiques, ceux qui lui ont permis de monter du 14° rang des non-élus de la liste radicale de Zurich Ville en 1971, au 3° en 1975 et au 1° en 1979.

«Libera Stampa», seul quotidien socialiste de langue romane en Suisse, vient de publier un très intéressant numéro spécial à l'occasion du 1^{er} mai qui coïncide avec le 70^e anniversaire du journal (premier numéro le 13.6.1913). Documents à l'appui, un pan d'histoire restitué.

Transparence. Vendredi 6 mai: le «Tages-Anzeiger», de Zurich, consacre toute une page (59) à la SA du journal et à ses comptes de l'année passée. Le titre résume la situation: «Le «Tages-Anzeiger» a eu un exercice difficile mais pas un mauvais exercice.» Le jour suivant, la «Neue Zürcher Zeitung», de Zurich également comme son nom l'indique, consacre un tiers de page (21) aux comptes de l'exercice 1982. Titre résumant la situation: un résultat stable pour un marché plus diffi-

cile. Pour le «Tages-Anzeiger», le tirage stagne à 1260 000 exemplaires. Il continue de progresser pour la «NZZ»: 133 780 en 1982.

Un coup d'œil au «Bulletin mensuel» de la Banque nationale d'avril 1983 et tout spécialement aux pages (27 et 28) recensant les émissions publiques d'emprunts étrangers en Suisse (omissions réservées) cette année. Soit une liste de 31 emprunts destinés à des entreprises de 10 pays et à 2 organisations internationales, pour une valeur d'émission de 2673 millions de francs. En tête des bénéficiaires: le Japon (13 emprunts émis pour 1179 millions de francs); loin derrière le Canada (4 emprunts).

CA BARDE

Services rendus

«La Suisse», ça barde. Tous publics. Le «bingo» et sa poignée de billets de banque. Et les commémorations en tous genres, pourvu qu'elles puissent faire l'objet d'un compte rendu illustré dans le journal.

On fête en général le 10e, le 20e ou le 25e, le 50e voire le 75°, le 100° anniversaire d'une entreprise ou d'un événement. Pour J.-Cl. Nicole, l'éditeur de «La Suisse», ces intervalles sont trop longs. Alors on a fêté les 85 ans du quotidien. Une double page dans l'édition du 4 mai, essentiellement photographique et, pour les malchanceux qui n'avaient pas été saisis par l'objectif, une liste des noms des invités présents avec leur grade professionnel, grosses têtes de la politique, de l'administration, de l'économie et de la presse. Tous ces invités avaient pu lire sur le bristol les conviant à la fête que des photos seraient prises... Tu me mets en valeur, je te rends la pareille. Et de la gauche à la droite, on a trinqué avec le sourire à la santé du journal. Il est vrai que les élections municipales sont passées.